



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 28 octobre 2021

Question n° 7 de M. Jacques-Etienne Rastorfer, déposée le 1er juillet 2021 « Un hommage lausannois à Marceline Cordone (Miéville) ? »

Rappel

« Le début de l'année 2021 a été placé en Suisse sous le signe de « 50 ans du suffrage féminin ». A Lausanne, la Municipalité a donné le nom de « Place du 14 juin » à l'espace communément appelé jusqu'alors Place St-Laurent et a publié en mars l'ouvrage « 100 femmes qui ont fait Lausanne », montrant sa volonté de rendre visible dans l'espace public et la mémoire collective le lent chemin vers l'égalité et les destins de nombreuses femmes oubliées par l'histoire officielle.

Une femme lausannoise, au destin marquant dans le chemin pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, est restée dans l'ombre. Cette femme a pourtant été la première candidate aux Chambres fédérales, en automne 1959. En effet, elle a été candidate pour le Conseil des Etats, dans le Canton de Vaud, élection qui est de compétence cantonale faut-il le rappeler. Elle a recueilli les suffrages de près de 15% des électeurs et des électrices, score important pour une candidature de combat venue de l'extrême gauche (elle était alors popiste), à une époque où l'alliance du parti radical et du parti libéral faisait élire au premier tour ses deux candidats.

Militante féministe et tiers-mondiste, comme on disait alors, médecin-dentiste de profession, elle sera élue députée pour le POP au Grand Conseil pour le POP aux élections de 1962 et de 1966. En 1969, elle démissionnera de son mandat en quittant le POP pour rejoindre la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR).

Marceline Cordone, connue dans l'essentiel de sa carrière politique sous le nom de Miéville, son nom d'alliance, est née le 26 octobre 1921 et décédée le 8 août 2014, à Lausanne. Le 100ème anniversaire de sa naissance pourrait être l'occasion pour sa Ville de lui rendre hommage. Ce serait aussi l'occasion de rendre justice à sa mémoire en affirmant qu'elle était bien éligible au Conseil des Etats, tant l'erreur d'appréciation de l'article du Dictionnaire historique suisse, lorsqu'il affirme naïvement qu'elle y était inéligible dans son article en ligne depuis 2014, est reprise sans le moindre sens critique ».

Préambule

La Municipalité a décidé d'améliorer la visibilité des femmes dans l'espace public en mettant en place diverses mesures (publication d'un ouvrage honorant 100 femmes qui ont marqué la vie lausannoise

au cours des siècles passés couvrant tous les domaines¹ ; pose de plaques commémoratives honorant des femmes répertoriées dans l'ouvrage ; attribution de noms de femmes remarquables répertoriées dans l'ouvrage à de nouveaux lieux ; attribution du nom « Place du 14-Juin » à la place devant l'église Saint-Laurent ; création d'une page mettant en lumière les actions initiées par la Ville en vue d'améliorer la visibilité des femmes sur l'espace public (www.lausanne.ch/100femmes), etc.)

La sélection des femmes retenues dans le cadre de l'ouvrage « 100 femmes qui ont fait Lausanne » est le fruit d'un long processus, validé par un Comité consultatif, constitué d'historiennes et d'historiens et de représentantes d'associations ou de collectifs féministes ou féminins ; la liste a évolué en fonction des recherches historiques, avec l'apparition de certaines personnalités en cours de route et l'abandon d'autres, faute de sources suffisantes ; la Municipalité a décidé de se concentrer, dans un premier temps, sur la mise en lumière des femmes ainsi identifiées, avant de poursuivre ses réflexions qui permettront de sortir de l'ombre bien d'autres femmes, qui ont « fait » Lausanne.

Réponse de la Municipalité

Question 1 : La Municipalité compte-t-elle saisir l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de Marceline Cordone (Miéville), en octobre prochain, pour lui rendre hommage, et, dans l'affirmative, sous quelle forme ?

La Municipalité est bien consciente qu'il y a encore de nombreux parcours de vie de personnalités, tombés dans l'oubli, à mettre en valeur. Il s'agit donc d'un travail de longue haleine. Dans l'intervalle, elle a décidé de se concentrer sur la mise en lumière des cent femmes « sélectionnées » dans le cadre d'un concept bien défini, validé par un comité consultatif. Elle retient cependant tous les noms d'autres figures historiques, qui n'ont pas pu être intégrés dans le cadre de cette première démarche et qui sont portés à sa connaissance par différents canaux, comme celui de Mme Marceline Cordone (Miéville), afin de les intégrer dans ses réflexions futures.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Jacques-Etienne Rastorfer.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 28 octobre 2021.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter



¹ Arts / culture, Sciences / académique, Social, Politique, Militantisme, Sport.